

COMITE DE COORDINATION DU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

95-92 : Une société possède deux établissements à la même adresse mais dont l'origine des fonds est différente (création et prise en location-gérance). Sachant que l'INSEE n'attribue qu'un seul numéro SIRET, comment pourrions-nous, lors de prochaines formalités, différencier ces deux établissements sur la liasse M2 ?

Demande d'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe et Moselle.

1. Conformément au décret 84-406 du 30 mai 1984 relatif au registre du commerce et des sociétés, tous les établissements, qu'ils soient principaux ou secondaires, doivent être déclarés au registre.

Les premiers donnent lieu à une immatriculation principale - Articles 7 pour les personnes physiques et 14 pour les personnes morales - les seconds font l'objet d'une immatriculation secondaire ou d'une inscription complémentaire - Articles 9 pour les personnes physiques et 20 pour les personnes morales.

Il en résulte que, si des établissements différenciés sont situés à la même adresse, ils doivent être distingués lors de la déclaration, quel que soit l'attribution par l'INSEE des numéros SIRET.

2. L'origine du fonds de commerce de chaque établissement est déclarée dans les conditions de l'article 8 B, 5°, et sur renvoi des articles 10 alinéa 1, 15 B et 21 alinéa 1.

Rien ne s'oppose à ce que pour un même établissement, l'origine du fonds de commerce soit multiple. L'établissement fera alors l'objet d'une seule déclaration, sur laquelle les diverses origines seront portées.

EN CONSEQUENCE, LE COMITE EMET L'AVIS SUIVANT :

Lorsqu'une société possède deux établissements à la même adresse, les établissements doivent être distingués lors de la déclaration, s'ils sont physiquement différenciés..

Un même établissement peut avoir plusieurs origines. Dans cette hypothèse les diverses origines sont portées sur la demande d'immatriculation ou d'inscription de l'établissement concerné.

*Délibération du Comité le 17 décembre 1996
Président : Jean-Pierre COCHARD
Rapporteur : Jean-Jacques MEY*



Secrétariat- INPI -26 bis, rue de Saint-Pétersbourg 75800 Paris Cédex 08 -

☎ 01 53 04 56 40 - Télécopie : 01 43 87 74 68